

OCTOBRE 2013



AU SOMMAIRE :

- Formation initiale
- Décisions institutionnelles 2013
- Mise à jour de la clé arbitre
- Equipes d'arbitres
- Nominations
- La photo du mois
- Souhaits d'arbitrage 2014
- Evolution de l'application des souhaits d'arbitrage



PARTENAIRE
OFFICIEL



PARTENAIRES FÉDÉRAUX



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
Commission Centrale d'arbitrage
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris

Tél : 01 40 60 37 12 / 03 - Fax : 01 40 60 37 37 - www.ffvoile.fr



LE RAPPEL GENERAL - Octobre 2013

FORMATION INITIALE OCTOBRE 2013



Seize candidats à la qualification nationale (comités, jaugeurs et juges) se sont retrouvés du 4 au 6 octobre dans les locaux de la FFVoile pour compléter leur stage pratique en immersion par trois jours de théorie. Après l'ouverture de la formation par Jean-Luc Dénéchau, le président de la CCA, les neuf formateurs présents, que nous remercions ici pour leur investissement dans la formation des arbitres, ont ainsi pu aborder de nombreux sujets avant de clôturer ces 3 jours par un test théorique.

- chez les comités : la gestion d'une course, la gestion du temps, les instructions de course, etc.
- chez les juges : faits et conclusion, gestion d'une instruction (théorie et pratique), recevabilité, etc.
- chez les jaugeurs : aspect réglementaire de la jauge (RCV, REV, OSR), mesurage (théorie et pratique), code de publicité, etc.



DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES 2013

Le Bureau Exécutif de la FFVoile du 22/2/13 et le Conseil d'Administration du 3/3/13 ont validé la modification du règlement de la Commission Centrale d'Arbitrage. Ce règlement ayant été validé précédemment le 21/11/09, un certain nombre d'évolutions et de modifications nécessitaient une réactualisation de ce règlement. Ce règlement est consultable sur le site internet de la FFVoile à l'adresse :

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/ffvoile/documents/CCA_Reglement.pdf

Le Bureau Exécutif de la FFVoile du 2/7/13 a validé la liste, non exhaustive, des épreuves à convention d'arbitrage pour l'année 2014 :

- 900 Nautiques de Saint Tropez - (départ 22 mars)
- Normandy Channel Race (15 au 20 mai)
- Transat AG2R (avril)
- Solidaire du Chocolat (12 avril)
- Course Croisière Edhec (mi-avril)
- Voiles de St Barth (14 au 19 avril)
- Grand Prix Guyader (fin avril)
- Solitaire du Figaro (juin)
- Tour de France à la Voile (juin/juillet)
- Les Sables Les Açores (juillet/août)
- Transat Classique (juillet à décembre)
- Le Havre All Mer Cup (août)
- Med Race (septembre)
- Route du Rhum (automne 2014)



LE RAPPEL GENERAL - Octobre 2013

MISE À JOUR DE LA CLÉ ARBITRE

- Dans l'onglet Règles
 - Le livre des Cas 2013-2016 (version française)
 - Le livret complet des Questions/réponses ISAF remis à jour (au 2 octobre 2013) avec trois nouvelles Q/R
 - La Q/R 2013-032 - N004 (Modifier les règles pour essai et développement)
 - La Q/R 2013-033 - J009 (En cas de DNE à toutes les courses)
 - La Q/R 2013-034 - B006 (Donner de la place et se maintenir à l'écart)
 - Deux « rapid response Calls » Match Racing, 2013-01 et 2013-02
 - Trois « rapid response Calls » Team Racing, 2013-01, 2013-02 et 2013-03
 - Le Code d'admissibilité ISAF 2013 révisé
- Dans l'onglet Règles de classe
 - Les règles de classe RS:X 2013
 - Les règles de classe Class 40 2013
- Dans l'onglet Formulaire et documents type
 - Dans avis de course et IC type :
 - L'annexe aux IC pour les courses avec groupes
 - Dans comptes rendus d'épreuve :
 - le compte rendu comité et jury pour les compétitions à Direction de course
- Dans l'onglet Règlementation
 - Le manuel de préparation à l'examen du CRR (pour les examens postérieurs au 16/9/13)
- Dans l'onglet Documents spécifiques arbitres, rubrique juges, Règle 42 :
 - Les interprétations de la règle 42, Propulsion (réactualisées)
 - Le livret des interprétations de la règle 42, Propulsion (réactualisé)
- Dans l'onglet Boite à outils
 - Une nouvelle version de FREG intégrant deux nouveautés :
Pour les éditions classement général : Editions fixes 22 et 34 courses en essai.
Discard deux options : flottant sur qualification/finale ou limité à X sur phase finale
- Dans l'onglet Jury d'Appel
 - La décision 2013-03 (RCV 11, 63.2, 63.3(a), R5, art 16.3 IC type Habitable, Règle Sportif)

EQUIPE D'ARBITRES

Nos remerciements à Guy Guermond qui nous a fait parvenir la photo de l'équipe d'arbitres du Duc D'albe (Championnat de France Promotion Catamaran Longue distance), qui s'est déroulé à Hyères du 20 au 22 septembre.



NOMINATIONS

La Commission Centrale d'Arbitrage félicite chaleureusement Philippe Mazard (Ligue Nouvelle Calédonie) pour sa réussite au test ISAF de Juge International, Eliane Grimond (Ligue Provence Alpes Côte d'Azur) nommée contrôleur d'équipement course au large ainsi qu'Yvon Poutriquet (Ligue Ile de France) nommé comité de course national.

LA PHOTO DU MOIS

Nos remerciements à Eloi Stichelbault pour la photographie de notre Rappel Général d'octobre, transmise par Bertrand Nardin, photographie prise à l'occasion de l'étape Brest Lorient en septembre dernier pendant le Tour de Bretagne 2013.



LE RAPPEL GENERAL - Octobre 2013

SOUHAITS D'ARBITRAGE 2014

Depuis la mi-juillet jusqu'au 21 octobre, les clubs ont accès au calendrier fédéral pour y inscrire leurs compétitions 2014. Celles-ci vont être validées par les ligues concernées entre le 21 octobre et le 12 novembre.

En conséquence, nous vous recommandons de procéder à vos souhaits d'arbitrage entre la fin du mois d'octobre et la mi-novembre, afin de permettre à la Commission Centrale d'Arbitrage de valider autant de souhaits que possible avant la fin du mois de décembre.

EVOLUTION DE L'APPLICATION DES SOUHAITS D'ARBITRAGE

En collaboration avec le service informatique fédéral, que nous remercions pour sa réactivité, l'application de vos souhaits d'arbitrage continue à évoluer et à se perfectionner.

C'est ainsi qu'à partir du mois d'octobre, vous allez recevoir un email dès qu'un club organisateur vous aura sollicité pour faire partie de l'équipe d'arbitres d'une des compétitions qu'il organise.

Vous pourrez, en vous connectant sur votre espace réservé « désignations accès arbitre » à l'adresse suivante http://www.ffvoile.fr/ffv/web/images/onglets/acces_reserve_arbitrage.gif répondre à cette sollicitation, soit en vous déclarant non disponible (avis défavorable), ce qui permettra au club de chercher un autre arbitre, soit en vous déclarant disponible (avis favorable) et permettre ainsi à votre Commission Régionale d'Arbitrage (pour les grades 5), ou à la Commission Centrale d'Arbitrage (grades 4) de valider la désignation.

Corinne Aulnette
Responsable de la C.C.A.

Jean-Luc Denéchau
Président de la C.C.A.